



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Comptabilité - contrôle - audit

de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Comptabilité-contrôle-audit

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA140006048

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Ecole de Management de la Sorbonne sur deux sites (17, rue Tolbiac et 17, rue de la Sorbonne), Paris
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Comptabilité-contrôle-audit* (CCA) a pour objectif de développer des compétences en comptabilité, contrôle et audit pour permettre aux étudiants de viser des carrières au sein de cabinets d'expertise comptable ou en entreprises dans le contrôle de gestion, la consolidation, l'audit interne, la finance... Cette formation est étroitement liée au Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG). En effet, la liste des enseignements de la mention, leur volume horaire et leurs programmes découlent directement des exigences imposées par le DSCG. Le respect de ces contraintes par la mention justifie l'obtention de dispenses pour cinq unités d'enseignement (UE) sur sept. Pour les deux autres UE, des cours spécifiques sont prévus dans la formation afin de permettre aux étudiants de se préparer aux examens nationaux du DSCG. La mention s'adresse principalement aux étudiants de licence *Management*, parcours *Comptabilité-contrôle-audit*. Elle se décline en une seule spécialité au niveau de la deuxième année de master (M2) : *Comptabilité-contrôle-audit* (à finalité professionnelle).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Jusqu'à présent, le master CCA faisait partie du master Management. Il est proposé qu'il devienne une mention spécifique avec une spécialité unique.



Cette superposition entre mention et spécialité unique est problématique dans la mesure où dans la même offre de formation une autre mention regroupe 13 spécialités, ce qui interroge la pertinence de cette mention limitée à une spécialité. Le positionnement professionnel très spécifique et la contrainte d'obtention de dispenses de cinq UE sur sept du DSCG sont pleinement compatibles avec l'intégration d'une spécialité CCA dans une mention plus large, par exemple la mention *Finance, risques, contrôle*. Les connaissances et compétences attendues sont à la fois théoriques et professionnelles. Elles sont en accord avec l'intitulé du master, à savoir la comptabilité, le contrôle et l'audit. Cet accord est renforcé par le respect des exigences de formation du DSCG auxquelles le master se conforme rigoureusement. La formation est fortement intégrée en M1 et M2 avec des cours fondamentaux sur un plan national en M1 et des cours plus spécialisés sur un plan international en M2. Cette organisation permet aux étudiants d'avoir des enseignements en M2 plus tournés vers l'analyse et la réflexion. Cependant, elle entraîne aussi un volume horaire élevé qui pourrait être diminué en faisant disparaître les redondances qui découlent de la différenciation national / international. Il serait souhaitable également d'intégrer un enseignement spécifique aux actifs dérivés. Un point positif est l'introduction de la préparation au TOEIC (Test of English for International Communication) dans les cours d'anglais. Mais il eût été judicieux d'aller plus loin et d'exiger un score minimal au TOEIC.

Le positionnement de la mention est cohérent puisqu'elle constitue le seul parcours de l'établissement s'inscrivant directement dans la formation d'expertise comptable. La formation est un des neuf masters CCA en région parisienne et un des 38 masters CCA en France. Elle se justifie pleinement par une forte demande aux plans régional et national. La mention bénéficie d'un solide ancrage du milieu professionnel avec notamment la participation dans la formation de représentants de l'ordre des experts-comptables et de la commission régionale des commissaires aux comptes. En outre, le master est membre de l'association des masters CCA et certains enseignants participent aux jurys d'expertise comptable. Cependant, la mention n'a pas noué d'échanges internationaux explicites.

La mention se caractérise par une très forte attractivité au vu du nombre de candidatures affichées (100 en M1 et 300 en M2). En revanche, on peut regretter la faiblesse des effectifs inscrits (une vingtaine d'étudiants seulement) pour une mention qui deviendrait autonome. La sélectivité est donc peut-être trop élevée. Le taux de réussite est exceptionnel (100 % en règle générale) ce qui s'explique en grande partie par la forte sélectivité de la formation. Le taux d'insertion professionnelle est excellent (100 % quasi-systématiquement) et l'insertion est très rapide souvent même avant la fin du stage en M2 (en général, les étudiants ont un emploi fin juin alors qu'ils sont diplômés mi-juillet).

L'équipe pédagogique fait appel de manière équilibrée à des enseignants-chercheurs du PRISM (Pôle de recherche interdisciplinaire en sciences du management) et à des spécialistes professionnels de la comptabilité, du contrôle et de l'audit. Cela permet aux étudiants d'acquérir et de combiner les connaissances théoriques et professionnelles nécessaires à l'exercice des métiers visés dont en particulier ceux d'expertise comptable. L'ensemble des dispositifs pédagogiques (conseil de perfectionnement, système d'évaluation des enseignements, jury) est bien formalisé et tout à fait satisfaisant. Le volume horaire des enseignements de la mention est très élevé (avec un total de 1127 heures sur deux ans par étudiant). La formation fait l'objet d'une procédure d'autoévaluation explicite par les instances de l'université. Le dossier proposé pour la mention est très bien présenté. Il manque cependant parfois certaines informations (par exemple, des statistiques précises sur le devenir des diplômés par année et par secteurs d'activités et les activités de recherche des enseignants-chercheurs du PRISM de la formation).

- Points forts :
 - Le taux d'insertion professionnelle est excellent.
 - La formation est très attractive.
 - La formation maintient un lien très fort avec le milieu professionnel.

- Points faibles:
 - La faiblesse des effectifs permet de s'interroger sur la pertinence d'une mention limitée à une spécialité.
 - Le volume horaire est élevé.
 - Il manque un cours sur les actifs dérivés.
 - L'introduction de la préparation au TOEIC devrait s'accompagner de l'exigence d'un niveau minimal.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de s'interroger sur le choix de faire apparaître le CCA dans une mention avec une spécialité unique, de renoncer au partage national/international pour éviter les redondances et diminuer le volume horaire, d'augmenter les effectifs inscrits, d'introduire un cours sur les actifs dérivés et d'exiger un niveau minimal au TOEIC.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46
FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr
racspes@univ-paris1.fr

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

Objet : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.


Philippe BOUTRY



Demande n° : S3 MA14000 60 48

Domaine : Economie, gestion

Mention : Comptabilité – Contrôle - Audit

Rapporteur : Christiane Föll, Directrice de la « filière » CCA (L3, M1 et M2)

Réponses aux points faibles :

CCA mention spécifique avec une spécialité unique

Après discussion avec la Direction de l'UFR, nous maintenons notre souhait de conserver une mention composée d'une spécialité unique. Le travail du Comité de suivi des masters qui propose la mention « *Comptabilité Contrôle Audit* » dans sa liste de mentions nous conforte dans cette position.

Volume horaire élevé, éviter les redondances national /international

Les programmes de M1 et de M2 sont conformes au programme officiel des examens d'expertise-comptable. L'obtention des dispenses du DSCG se traduit par des contraintes sur les programmes et sur les volumes horaires des enseignements. Des cours sont organisés afin de préparer les étudiants aux deux épreuves qui ne peuvent être obtenues par dispense. Toutes ces raisons conduisent à des volumes horaires importants. Les réduire risquerait de se solder par la perte des dispenses.

La décomposition national / international a été privilégiée autant que nécessaire dans un but pédagogique. Il s'avère indispensable que les étudiants maîtrisent le référentiel français avant de traiter des règlements internationaux. Traiter tous les référentiels en un seul cours conduit à de nombreuses confusions et à l'incompréhension. Ce partage résulte d'une demande récurrente des étudiants.

Intégrer un enseignement spécifique aux actifs dérivés

Comme 18 heures du cours de finance de marché et de finance d'entreprise de M1 et 10 heures du cours de comptabilité des instruments financiers sont consacrées à l'étude des produits dérivés, il ne semble pas nécessaire de créer un enseignement spécifique sur ce sujet.

Score minimal au TOEIC

Aucun score minimal n'a été retenu car les cabinets d'expertise-comptables et de commissariat aux comptes ne fixent aucun score minimum. Cependant conformément aux descriptifs des niveaux européens A1-C1 (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), le score de 785 pourra être retenu.

Absence d'échanges internationaux explicites

Les programmes ne se prêtent pas à des échanges internationaux. La comptabilité et la fiscalité française s'exportent difficilement. Les étudiants sont fortement encouragés à effectuer un stage à l'étranger au sein de cabinets partenaires. Mais ces liens n'ont fait l'objet d'aucune convention formalisée.